

Rénovation du secteur des Halles

Entretien avec A. Le Garrec

(22/10/02)

Grâce à Alain Le Garrec, président de la SEM-Centre, nous avons pu obtenir un certain nombre d'informations sur le projet de rénovation du secteur des Halles, déjà à l'étude depuis un an et demi dans différents services de la Ville, et pour lequel la concertation avec les habitants et les associations va bientôt commencer. Nous résumons ci-dessous quelques-unes des raisons pour lesquelles ce projet a été lancé, des questions qu'il soulève, des hypothèses qui ont déjà été avancées ; mais bien entendu il y aura encore beaucoup d'autres choses à examiner. Nous discuterons lors de la prochaine AG de la façon dont nous allons nous engager dans la concertation.

1) La gare RER

La gare RER des Halles est la plus grande gare d'échange du monde : elle accueille en moyenne 500.000 personnes chaque jour. Par moment, elle contient jusqu'à 30.000 personnes, et la fréquentation augmente sans cesse, au point que la RATP va sans doute généraliser les trains à deux étages sur les lignes qui passent aux Halles. Or les issues de secours n'ont pas été prévues pour une telle affluence ; en cas d'incendie, il faudrait qu'elles permettent d'évacuer 6.000 personnes en dix minutes, ce qui est loin d'être le cas.

C'est pourquoi la RATP envisage des travaux d'une très grande ampleur, équivalents à ce qui a été fait à la Défense il y a quelques années ; la RATP souhaite en particulier créer de nouveaux escalators qui conduiraient les gens directement à l'extérieur du Forum.

Concrètement, les escalators pourraient soit partir de la « place basse » (dans le trou au milieu du Forum), qui se trouve juste au-dessus de la salle d'échange du RER ; mais les commerçants du Forum sont plutôt opposés au projet car ils y perdraient de la clientèle.

On pourrait aussi démolir une partie des pavillons Willerwal (du nom de l'architecte qui les a construits), en particulier celui qui abrite le Conservatoire du Centre, et remplacer le « tube » de l'escalator de la porte Lescot, désormais insuffisant, par des escaliers beaucoup plus importants. Une autre solution consisterait à élargir considérablement les escaliers de la porte Berger et de la porte Rambuteau.

2) La voirie souterraine

La voirie souterraine pose également des problèmes de sécurité : depuis l'accident du Mont-Blanc, les normes ont été renforcées et les tunnels des Halles (4,5 km au total) ne sont plus aux normes. Ces voies souterraines avaient été créées pour compenser la suppression de voies ouvertes à la circulation automobile en surface.

Aujourd'hui, plusieurs types d'évolution peuvent être envisagées : par exemple, la fonction de transit pourrait être découragée, pour ne conserver que la fonction de livraison.

Par ailleurs, le sous-sol du secteur comprend 2.500 places de parking (en comptant la fourrière) qui sont largement sous-utilisées. Dans un souci de cohérence avec la volonté municipale de diminuer la place de la voiture dans la ville, on pourrait envisager de supprimer une partie de ces parkings.

3) Le problème des livraisons

Dans ce secteur largement piétonnier, les livraisons de marchandises posent de nombreux problèmes. La gare RER pourrait, pendant ses heures de fermeture au public, être utilisée pour des livraisons de fret (à chargement et déchargement rapide). Par exemple, tous les soirs

actuellement, la Poste du Louvre expédie vingt camions vers l'aéroport de Roissy ; une liaison souterraine pourrait lui permettre d'expédier les sacs postaux en RER vers Roissy. On pourrait même imaginer, grâce aux voies souterraines qui rejoignent la Seine, de connecter le transport par RER au transport fluvial. Enfin une partie des voies souterraines, si elles étaient fermées à la circulation, pourrait aussi être utilisée pour le stockage de marchandises.

5) Les pavillons Willerwal

Construits il y a vingt ans, les pavillons Willerwal (les immeubles qui se trouvent au-dessus du trou du Forum) souffrent déjà d'une grande vétusté sous l'effet de la corrosion, des infiltrations, de la pollution. Leur entretien est onéreux : par exemple, chaque vitre a des dimensions spécifiques, de sorte qu'il faut les commander sur mesure chaque fois que l'une d'entre elles doit être remplacée. L'eau mais aussi d'autres liquides stagnent sous les dalles de la terrasse Lautréamont, dégageant des odeurs infectes dès qu'il fait chaud.

Les constructions avaient été destinées à de tout autres usages que ceux qui en sont faits actuellement. Par exemple, le Conservatoire est implanté dans un immeuble qui était destiné à une serre tropicale. Le Pavillon des Arts a une entrée très difficilement accessible, ne possède pas de réserves sur place, a des difficultés pour l'accrochage des œuvres compte tenu de la prépondérance des surfaces vitrées.

Malgré toutes ces difficultés, il serait inimaginable de renoncer à ces équipements municipaux (Conservatoire, Bibliothèque, Forum des Images, Auditorium...) qui jouent un rôle fondamental d'animation, de convivialité, de sécurisation dans le quartier.

Le Conservatoire est cependant depuis longtemps à l'étroit dans ses locaux : il accueille désormais un millier d'élèves, et les salariés se plaignent de l'exiguïté et de la mauvaise qualité de leur cadre de travail. On pourrait envisager de ne garder sur place que les élèves des 1^{er} et 2^{ème} arrondissements, et de créer ailleurs un autre conservatoire pour les 3^{ème} et 4^{ème} arrondissements.

La Maison des Associations, au troisième sous-sol des Halles, est fermée depuis des années ; elle pourrait être transformée en une « Bibliothèque du Cinéma ».

Le Commissariat du 1^{er} est également à la recherche de locaux plus importants : à l'heure actuelle, les forces de police du 1^{er} sont réparties entre 4 sites différents, d'où des pertes de temps et d'énergie considérables.

7) La Bourse de commerce

La Bourse de commerce, propriété de la CCIP, est actuellement utilisée par des bureaux, ce qui paraît vraiment dommage compte tenu de l'espace exceptionnel qu'elle offre. La Ville pourrait négocier son rachat pour la destiner à un usage plus satisfaisant et mieux intégré dans son environnement.

6) Le jardin

Un réaménagement complet du jardin est envisagé ; Unibail souhaiterait que les magasins du sous-sol puissent disposer d'ouvertures vers la lumière extérieure. En même temps, comment renoncer à une partie d'un espace vert déjà exigü ? La rénovation du jardin peut aussi être l'occasion de prévoir l'emplacement d'un marché alimentaire.

8) Le secteur piétonnier

Le secteur piétonnier est envahi par la circulation et le stationnement automobile, car la réglementation n'y est pas respectée. Le cheminement urbain est rendu difficile par la présence de mobiliers urbains mal disposés, et par l'envahissement par les terrasses et les étalages, en totale contravention avec le règlement de voirie de la zone. Beaucoup de

commerces de vente à emporter, de restaurants ou d'établissements de restauration rapide causent également des nuisances sonores pour les riverains.

Tous ces aspects, et d'autres encore, devront être pris en compte par la mission d'étude, qui portera sur le périmètre compris entre la rue de Rivoli, le boulevard de Sébastopol (côté pair et impair), la rue Etienne Marcel et la rue du Louvre.